

DES DÉPLACEMENTS FACILITÉS ET ACCÉLÉRÉS

Dès 2015, le tram sera LA bonne solution pour se déplacer du centre-ville vers l'Ouest ou l'Est de Besançon. Grâce à sa voie privatisée et à sa fréquence (une rame toutes les 5 à 10 minutes), le tramway garantira à ses usagers un temps de trajet optimisé, par exemple vers le Pôle Santé ou la Gare Viotte.

STATION DE DÉPART STATION D'ARRIVÉE TEMPS DE PARCOURS

Chamars	→ UFR Médecine	20 min
Chamars	→ Micropolis	10 min
Canot	→ CHRU Minjoz	16 min
Canot	→ Brûlard	5 min
Battant	→ Gare Viotte	9 min
Battant	→ Parc Micaud	5 min
Révolution	→ Tristan Bernard	8 min
Révolution	→ Schweitzer	12 min
République	→ Lilas	16 min
République	→ Chalezeule	20 min

LE PÔLE D'ÉCHANGES CHAMARS

L'arrivée du tramway va permettre de réorganiser les circulations autour de la promenade Chamars. Le pôle d'échanges Chamars regroupera en un seul lieu tram, bus urbains et périurbains, services AutoCité, VéloCité et un parking. 1 200 places seront encore disponibles, en zone payante.

En 2015, le tramway circulera sur le boulevard Charles De Gaulle, où circulent les voitures actuellement. Parallèle à la voie du tramway, une chaussée sera créée pour le passage des voitures sur l'extrémité du parking actuel.



POUR EN SAVOIR PLUS

www.lettram-grandbesancon.fr / contact@lettram-grandbesancon.fr

Vous pouvez consulter toute l'actualité du tram et l'info travaux et vous inscrire à la newsletter hebdomadaire.

APPLICATION SMARTPHONE

Suivez les chantiers et les déviations en temps réel !

FRANCE BLEU BESANÇON

INFO+
CHAQUE JOUR, SUIVEZ EN DIRECT L'INFO TRAFIC ET CIRCULATION SUR 102.8
Un flash info tous les quarts d'heure de 6h à 9h et de 16h30 à 19h et en journée en cas de perturbations.



Flashez ce code avec votre téléphone portable !

NUMÉRO VERT INFO TRAM

N°Vert 0 800 71 24 25
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

GRAND BESANÇON - LA CITY

4 rue Gabriel Plançon,
25043 Besançon Cedex

tél. : 03 81 65 07 00 / fax : 03 81 82 29 60

LA MAISON DU TRAM

24 rue de la République à Besançon

Ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h.
Accueil des groupes sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h.

Pour en savoir plus, la plaquette globale sur le projet tramway est disponible sur simple demande par mail, à la maison du tram ou en téléchargement depuis le site.

www.lettram-grandbesancon.fr



le TRAMWAY
Grand Besançon

EN
CENTRE-VILLE

Conception et réalisation: DOLTA - Perspective de l'ouest du tracé © Atelier Villes et Paysages, perspective: Bauplan - Illustrations: Grand Besançon; Virtual City - P. V. Zarnauk, Société Nect Id - Illustrations non contractuelles - mars 2012



LE PONT BATTANT

La construction du pont Battant est un des chantiers emblématiques du tramway. Le nouveau pont mesurera 60 m de long, comme le précédent, mais sera élargi à 24 m, contre 17 m auparavant.

L'installation de la passerelle provisoire dédiée aux modes doux a débuté mi-février. Elle permettra de préserver un lien entre la Boucle et Battant tout au long du chantier.



Le futur pont Battant

DÉCONSTRUCTION DU PONT

Prévu de mai à juillet 2012, le démantèlement du pont Battant s'effectue à partir d'appuis posés sur des pieux plantés dans le Doubs. Installés sous le pont, les appuis permettent de **découper l'ouvrage en une trentaine de morceaux**. Les quelques 3 000 tonnes de béton composant le pont existant sont ensuite évacuées par barges sur le Doubs, puis broyées.

RECONSTRUCTION DU PONT

En charpente métallique, le nouveau pont se composera de 18 « colis » préfabriqués en usine. La reconstruction du pont débute à partir de fin juillet 2012 et **l'assemblage est prévu en septembre / octobre 2012**.

La reconstruction va commencer par la rive droite (côté Battant). Les douze premiers éléments seront déchargés et assemblés à l'aide d'une grue installée place Jouffroy d'Abbans.

Les éléments préfabriqués seront ensuite soudés ensemble pour reconstituer la nouvelle structure. Une fois la charpente côté rive droite posée, la grue s'y déplacera pour assembler la partie centrale du pont. Puis, la dernière partie sera assemblée depuis l'entrée de la Grand rue.



Enfin, les finitions (étanchéité, réseaux, etc) seront réalisées. Les travaux de plateforme débuteront dans la foulée. Revêtements, rails et parements devraient être achevés en avril 2013.

En partenariat avec :

Ville de
Besançon



LE QUAI VEIL-PICARD

Les travaux sur le quai Veil-Picard ont débuté en mars 2012 et se termineront en décembre 2013.



Le quai va d'abord être consolidé par 120 pieux en béton d'un mètre de diamètre qui seront plantés dans la roche calcaire à une profondeur moyenne de 10 mètres sous la chaussée actuelle. Ensuite, le quai sera terrassé à 1,30 mètre de profondeur. En parallèle, le parapet (mur du quai) sera déconstruit pour laisser la place à l'encorbellement.

Puis les travaux de construction de la plateforme débuteront. Comme sur l'ensemble du tracé, une dalle en béton de 80 centimètres d'épaisseur sera ainsi coulée. La construction de l'encorbellement commencera également en parallèle de la plateforme. L'encorbellement du quai Veil-Picard mesurera 3 mètres de large et s'étendra sur 300 mètres de long, de la rue du Port Cîteaux jusqu'au Pont Battant. Ce balcon offrira des espaces confortables pour les piétons et les cyclistes, dès le printemps 2013.

Enfin, les entreprises poseront les rails sur le quai et réaliseront les finitions de l'encorbellement.



LE TRAM SUR LE CENTRE-VILLE



Les quartiers de La Boucle et de Battant, considérés comme l'hyper centre de la ville et le cœur de l'agglomération, comptent plus de 10 000 habitants, ce qui en fait le troisième ensemble le plus peuplé du Grand Besançon derrière Planoise et les Chaprais.

La Boucle et Battant constituent le cœur économique de la Ville avec une majorité de commerces, de services et d'administrations.

Largement rendu aux piétons depuis les années 70, le centre-ville sera encore plus apaisé avec l'arrivée du tramway. Avec la desserte en 5 points du centre-ville par le tram, les promeneurs et riverains croiseront beaucoup moins de bus et souffriront moins du bruit et de la pollution.

La tram garantit en outre un accès facilité et accéléré à un secteur fréquenté par l'ensemble des habitants du Grand Besançon. Il constituera un plus indéniable en matière d'attractivité et de dynamisme commercial pour le cœur de l'agglomération.

PARKING CHAMARS

Ce parking sera à terme doté de 1200 places, toutes payantes pour favoriser la rotation des véhicules et inciter à utiliser les parcs-relais à la périphérie.

5 STATIONS

Chamars - Canot - Battant - Révolution - République
Elles faciliteront l'accès aux commerces et services du centre-ville.



LES PASSAGES PASTEUR

Entre Chamars et la place de la Révolution, ce programme d'urbanisme piloté par la Ville de Besançon compte un centre commercial (composé d'une vingtaine de boutiques et de 4 ou 5 grandes ou moyennes surfaces), 90 logements, un nouveau parking souterrain avec 250 places publiques et de nouveaux espaces publics. Ces passages seront à environ 300 mètres de la station Révolution et à 200 mètres de la station Battant et profiteront donc pleinement de « l'effet tram ».

DES AMÉNAGEMENTS ET DES TRANSFORMATIONS URBAINES

Le tramway va permettre un accès direct au centre-ville depuis les quartiers de l'ouest et de l'est, mais aussi depuis les communes de la périphérie.

Avec l'arrivée du tram, les règles de stationnement des véhicules dans le secteur du centre-ville sont modifiées. Puisque le tram facilite l'accès au cœur de ville et a pour ambition d'y réduire le trafic automobile, les stationnements de courte durée sont privilégiés en hyper-centre pour assurer une meilleure rotation des véhicules et ainsi dynamiser les commerces. Le stationnement de longue durée se reporte sur les parkings-relais situés en périphérie, à proximité de stations du tramway (comme aux Hauts du Chazal, à Micropolis ou bien encore à Fort Benoit).

Sur l'ensemble du tracé du tram dans ce secteur, la plateforme sera habillée de verdure : **une centaine d'arbres seront plantés à Chamars et le long du quai Veil-Picard**. Des Platanes et des Tilleuls seront ainsi plantés le long de la ligne. En plus, les rails seront installés sur un parterre engazonné sur une longueur de 200 mètres sur l'avenue du 8 mai 1945.

Une piste cyclable sera aménagée sur l'encorbellement du quai Veil-Picard et sur le Pont Battant. Le long de l'avenue du 8 mai 1945 et de Chamars, une bande cyclable permettra de se déplacer à vélo. En complément, dans le centre de la ville, de nombreuses « zone 30 » seront aménagées. Ce statut de voie permettra aux cyclistes et aux usagers des modes doux de circuler dans une zone apaisée.

CINQ STATIONS DE TRAM AU CŒUR DU QUARTIER

Cinq stations seront implantées au centre-ville : **Chamars, Canot, Battant, Révolution et République**. Grâce à cette desserte fine, le tramway va faciliter l'accès aux commerces et services du centre-ville. Pour les usagers du tram, finis les problèmes de stationnement et d'embouteillages au cœur de la ville.

UNE MOBILITÉ TOUJOURS ASSURÉE PAR LES BUS

En 2015, 4 lignes de bus seront maintenues contre 10 actuellement, ce qui permettra de diminuer considérablement les nuisances qui sont liées aux bus (bruit et pollution). Par exemple, rue de la République, on ne dénombre plus que 572 passages de bus par jour (contre 1 254 en 2010).

Une navette, dont le tracé est à l'étude, couvrira le secteur du Nord au Sud, c'est-à-dire de Battant à Saint Jean.

Bien sûr, tous les quartiers de Besançon conservent un lien avec le centre-ville via le réseau de bus Ginko.